

175 g

Ensemble construisons votre avenir



Informations









Un petit bout d'histoire ...

En 1839, encouragés par Alexandre Vinet, théologien et philosophe, des pionniers ouvraient la première école permettant à des jeunes filles de suivre des études secondaires réservées alors uniquement aux garçons de notre canton.

L'Ecole s'est appelée tout d'abord « Ecole Supérieure de jeunes filles » et ce n'est que vers 1890 qu'apparaît le nom d'Ecole Vinet. Alexandre Vinet a pris la direction de l'Ecole et la présidence du Conseil de 1841 à 1847. Des personnes de grande valeur se sont succédé à la direction dont Sophie Godet et René Guisan.

Depuis ce jour de novembre 1839, historique pour les femmes vaudoises, de nombreuses générations ont fait leurs études sous les quatre toits qui abritèrent des volées de « Vinettes » puis de « Vinets » dès 1976. Rue de la Madeleine, Bel-Air, rue du Midi et aujourd'hui rue de l'Ecole-Supérieure, quatre coins de Lausanne, où depuis 175 ans, entre 20 000 et 30 000 élèves ont pris leur départ dans la vie. La volonté de transmettre aux élèves la faculté d'aborder et de développer les valeurs intellectuelles et spirituelles demeure à travers ces déménagements.

L'Ecole Vinet : une école au centre de Lausanne. Mais aussi ...

- Un établissement à dimension humaine avec des classes à effectifs raisonnables.
- La possibilité pour l'élève de suivre une instruction proche de celle du canton de Vaud
- Un encadrement optimal et des horaires fixes
- L'opportunité de s'initier à l'anglais dès la 7ème année
- Un programme en continu sur 3 ans dans les voies VP (voie baccalauréat) et VG (voie générale)
- La **préparation** à l'**entrée en 1ère année des gymnases cantonaux**, voie Maturité ou Ecole de Culture Générale et de
- La préparation à l'entrée en 2ème année d'Ecole de Culture Générale ou de commerce
- Une **classe préprofessionnelle** qui épaule l'élève dans sa recherche de place d'apprentissage tout en renforçant les bases acquises durant sa scolarité

C'est pourquoi ...

- Nous veillons à installer un climat de confiance entre les élèves et leurs enseignants par des discussions ouvertes, une disponibilité et une écoute accentuées
- Nous organisons des classes à plusieurs options spécifiques pour que s'y déroule une vraie activité mixte
- Nous favorisons la prise de responsabilités par des exigences précises et graduées
- Nous aidons les élèves à construire leur autonomie par un accompagnement de chaque jour
- Nous instaurons une relation de collaboration entre les parents et les enseignants par des entretiens directs
- Nous motivons les élèves à se dépasser par des encouragements et une attention individuelle continue
- Nous disposons d'enseignants compétents et motivés à faire progresser les élèves.





7ème et 8ème années: faire grandir l'enfant

Ces deux années offrent un enseignement de qualité avec des manuels adaptés et des supports de cours créés par les enseignants. L'effectif raisonnable de ces classes permet aux enseignants d'être attentifs à chaque individu du groupe.

Les élèves débutent l'apprentissage de l'anglais dès la 7P sans diminution du nombre de périodes d'allemand.



9ème et 10ème années : développer ses talents

Les élèves sont orientés en voie baccalauréat ou en voie générale. Le latin, l'économie, l'italien et les math-physique sont les 4 options proposées en VP. Au cours de ce cycle, les élèves bénéficient d'un horaire renforcé dans les branches qui seront soumises à examen pour l'accès au gymnase public.

En fin de 10^{ème} année, les élèves passent un examen dans ces branches.



11ème année : devenir responsable s'engager

La 11^{ème} année est une année décisive où l'élève prend conscience de la nécessité de prendre son avenir en main.

L'école Vinet accompagne chaque élève :

- → En 11 VG, l'école accompagne le jeune dans sa recherche de place d'apprentissage et le prépare également à passer les examens d'entrée en première année d'école de culture générale et de commerce.
- → En 11 VP, l'élève est soutenu et préparé à entrer en première année de maturité de l'enseignement public.

Les élèves ayant réussi leur 11 ème année reçoivent un certificat d'études secondaires de la voie correspondante.



Pédagogie

Apprendre à apprendre à l'Ecole Vinet

« Chaque enfant peut connaître la réussite scolaire. Chaque jeune peut devenir responsable de son apprentissage. »

Les enseignants de l'Ecole Vinet partagent ces certitudes avec *Antoine de la Garanderie*, pédagogue. Ils s'efforcent de donner à chaque élève les moyens de prendre en charge son travail de manière autonome et efficace, d'apprendre à apprendre.

Gymnase

Préparation de l'examen d'entrée dans les gymnases cantonaux :

→ en 1ère année des gymnases publics

L'examen d'entrée en 1ère année de Maturité ou d'Ecole de Culture Générale et de Commerce est préparé tout au long de la 11ème année de chaque voie.

→ en 2ème année des gymnases publics

L'école Vinet propose la 1ère année d'école de culture générale et de commerce. Au terme de cette année, les élèves se présentent aux examens d'admission en **2**ème **année** d'Ecole de Culture Générale ou de l'école de commerce des gymnases cantonaux.

Afin de garantir une deuxième année sereine à nos élèves, le programme complet, conforme à celui des gymnases vaudois, est couvert.

Même fonctionnement pour la première année de Maturité (option espagnole, économie ou chimie/biologie) conduisant à l'examen d'entrée en 2ème année de maturité.

12. 10 Ed. BABAO. D. 2. 10 Ed. BBB



Classe préprofessionnelle

Votre avenir, notre priorité

- Disciplines enseignées en lien direct avec la recherche d'apprentissage
 Cours de 8h15 à 15h00 tous les jours sauf les mercredis et vendredis de 8h15 à 11h40
- Niveau des cours adapté aux élèves sortant de 11 VG : les élèves continuent à progresser de manière à consolider les bases nécessaires pour être compétitifs sur le marché de l'apprentissage
- Deux après-midi de coaching permettent un suivi individuel des élèves
- Orientation professionnelle active en interne et secondée par Romandie Formation (département du Centre Patronal).
- Un examen de fin d'année permet à l'élève d'obtenir un certificat de classe préprofessionnelle.

Suivi des élèves au niveau de l'orientation professionnelle et de la recherche des places d'apprentissage.

1) Avec Romandie Formation:

- Tests d'aptitudes et de personnalité
- Feed-back des résultats des tests

 Un entretien des parents et de l'élève avec Mme Muriel Mérot (responsable de l'orientation à Romandie Formation) permet de définir un plan des actions à entreprendre pour trouver une formation adéquate
- Invitation des parents pour une soirée de présentation des filières de formation au Centre Patronal

2) En parallèle à l'Ecole Vinet :

- Etablissement d'un CV et des lettres de motivation
- Informations et inscriptions aux différents tests suivi des délais par l'école
- Coaching personnalisé en salle informatique : préparation des envois des demandes de stages et d'apprentissage – contrôle par le coach et envoi par l'école.
- Suivi continu de l'avancement des dossiers relances si pas de nouvelles (relances téléphoniques ou par mails).
- Préparation individuelle à l'entretien téléphonique
- Préparation individuelle aux entretiens d'embauche simulations et entraînements
- Préparations aux tests d'entrée des écoles techniques (ETML-ETVJ / multi check/ assistant en soins et santé communautaire/ coiffure, etc.)
- Visites d'entreprises et du salon des métiers
- Enseignants ayant à cœur de redonner confiance aux élèves travail de revalorisation
- Elèves encouragés à faire des stages
- Discussion élèves-professeur de classe sur le feedback des rapports de stage.
- Tous les élèves de la classe obtiennent une place d'apprentissage ou une formation pour l'année suivante.



Détails pratiques

1. Horaire journalier:

Pour les 7ème et 8ème années :

Tous les jours de 8h15 à 15h45. Le temps de midi peut se dérouler dans l'enceinte de l'école ou non selon le souhait des parents.

Le mercredi de 8h15 à 12h 30 au maximum.

Des devoirs surveillés sont organisés durant les pauses de midi et en fin de journée.

Pour toutes les autres classes :

Les cours commencent à 8h15 ou à 9h05 et se terminent au plus tard à 16h35. Le temps de midi peut être encadré ou non selon le souhait des parents.

Des devoirs surveillés sont organisés durant les pauses de midi et en fin de journée

Durant le temps de midi les élèves ont la possibilité de réserver des repas labellisés « **fourchette verte** » au prix de Fr. 10.-. Ils peuvent également apporter leur repas et le réchauffer.

L'école ouvre ses portes tous les jours dès 7h15. Le secrétariat répond de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (sauf le mercredi après-midi).



2. Encadrement continu:

Le temps de midi peut se dérouler en interne à l'école (encadrement continu). Durant toute la durée du temps de midi, lorsque l'élève est inscrit à l'encadrement continu, sa présence dans l'enceinte de l'école est vérifiée par différents intervenants. Différentes structures sont à sa disposition.

3. Aménagements et allégements d'horaire

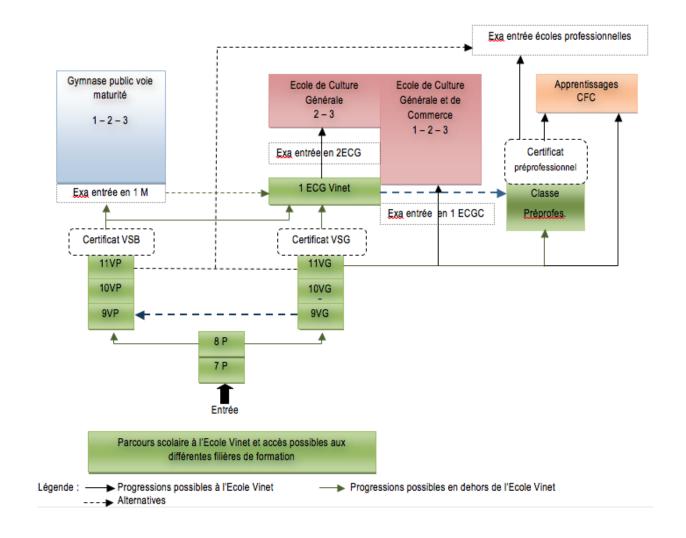
L'Ecole Vinet souhaite offrir, à des élèves désireux de consacrer un certain temps à une discipline artistique ou sportive, la possibilité de concilier harmonieusement travail scolaire et pratique d'un art. C'est la raison pour laquelle la direction étudiera toute demande d'allégement et d'aménagement d'horaire présentée au moment de l'inscription.

4. Vacances

Les vacances scolaires sont les mêmes que celles de l'école publique du canton de Vaud.



Structures et débouchés



Admission et inscription

Chaque demande d'admission est étudiée lors d'un entretien de la Direction avec les parents et sur les bases des derniers résultats scolaires. L'élève peut être amené à devoir passer un test d'admission.

Les admissions et les inscriptions peuvent avoir lieu en cours d'année sous réserve de places disponibles dans la classe visée. Les inscriptions s'ouvrent dès le mois de février pour la rentrée suivante et sont clôturées dès que l'effectif de la classe est atteint.



Renseignements financiers

Frais d'inscription : Fr. 500 .-. (à verser une seule fois, réserve la place de l'élève)

Ecologe

Classes	En 10 versements	En 1 versement
Z ème	Fr. 1150	Fr. 11 500
8ème	Fr. 1250	Fr. 12 500.
Q ème	Fr. 1300	Fr. 13 000
10 ème	Fr. 1350	Fr. 13 500
11 ème	Fr. 1400	Fr. 14-000
Préprofessionnelle	Fr. 1150	Fr. 11 500
1ère_ECG	Fr. 1400	Fr. 14 000
1ère_ECGC	Fr. 1520	Fr. 15 200

Les versements mensuels sont à effectuer, par mois d'avance, du 31 août au 31 mai.

Le paiement annuel de la scolarité bénéficie d'un escompte de 3% en cas de paiement effectué avant la rentrée scolaire uniquement.

Etudes assistées et encadrement continu

Etudes assistées

Inscription pour une durée d'un semestre minimum. Les tarifs (forfaitaires) sont indiqués pour un semestre :

- 1 période par semaine Fr. 250.-
- 2 périodes fixes par semaine Fr. 475.-
- 3 périodes fixes par semaine Fr. 700.-
- 4 périodes fixes par semaine Fr. 850.-

L'encadrement continu

Inscription pour une durée d'un semestre minimum. Les tarifs (forfaitaires) sont indiqués pour une année scolaire :

- 1 temps de midi fixe par semaine Fr. 150.-
- 2 temps de midi fixe par semaine Fr. 250.-
- 3 temps de midi fixe par semaine Fr. 400.-
- 4 temps de midi fixe par semaine Fr. 500.-

Pour les élèves inscrits aux études assistées et à l'encadrement durant le temps de midi. l'encadrement est offert.

Finance d'examen : 10ème et préprofessionnelle : Fr 200.-

11ème année : Fr 250.-

Matériel scolaire : de Fr. 400.- à Fr. 700.- environ par année suivant les classes.

RABAIS FAMILIAL

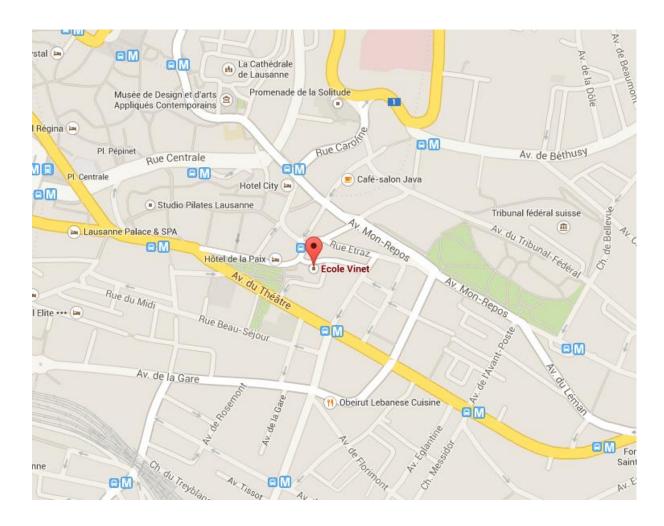
Des rabais sont accordés aux familles dès 2 enfants au sein de notre école.

Pour des renseignements plus complets, contactez-nous!



Situation centrale

Ecole Vinet – Rue de l'Ecole Supérieure 2 à 1005 Lausanne Tél. 021.312.44.70 – secretariat@ecolevinet.ch



L'Association de l'Ecole Vinet maintient les traditions et l'esprit de l'Ecole, en assure la bonne gestion (sans but lucratif) et veille à un enseignement de qualité. En est membre toute personne qui, ayant demandé son admission, a été agrée par le Conseil et verse la contribution annuelle (art.4 des statuts).

Membres du Conseil de l'Ecole Vinet :

Présidente : Mme Anne Klunge

Vice-Président : M. Jean-Blaise Rochat Trésorier : M. Jean-Blaise Rivier

Représentants des parents d'élèves : Mme Diana Berger-Ruska, M. Christian Steinmann **Membres** : Mme Odile Gardaz, M. Henri Laufer, Mme Flavia Piguet, Mme Christine Schwaab,

Mme Claire Vermeil

Représentants des enseignants : Mme Doris Boillat, Mme Patricia Carrard Direction de l'école : Mme Bernadette Kaba, directrice et M. Adrien Aloise, doyen

